

CILSS

CENTRE REGIONAL AGRHYMET



**RÉUNION DU RÉSEAU DE PRÉVENTION DES CRISES
ALIMENTAIRES AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST
25-28 novembre 2008 Dakar, (Sénégal)**

**Cadre harmonisé d'identification et d'analyse de la vulnérabilité
des ménages au Sahel – Version bonifiée par l'IPC**

Abdallah SAMBA,
*Secrétaire du Comité Technique du CADRE HARMONISE,
CILSS /AGRHYMET*

SOMMAIRE

- ❑ **Contexte**
- ❑ **Objectif**
- ❑ **Schéma conceptuel**
- ❑ **Organisation institutionnelle**
- ❑ **Les étapes du cadre**
- ❑ **Indicateurs et seuils proposés pour la bonification du cadre harmonisé**
- ❑ **Mise en oeuvre au Niger en 2009**

CONTEXTE : la vulnérabilité au Sahel

- ❑ Au Sahel, l'insécurité alimentaire est un problème persistant, marqué par des crises alimentaires dont la complexité évolue
- ❑ Face à cela, quelques outils ont été développés mais se sont avérés inadaptés par la suite ...
- ❑ ... car ces outils étaient fondés seulement sur le suivi des conditions climatiques et la prévision de leurs impacts sur la production agricole

CONTEXTE : le bilan céréalier

- Le bilan céréalier constitue habituellement la première étape de cette analyse de l'alerte précoce
- Il est vrai que le bilan céréalier reste un outil de planification très utile ...
- ... il ne traite les disponibilités et les besoins qu'à l'échelle du pays
- Une autre étape est l'identification des zones et des populations en situation d'insécurité alimentaire

Objectif

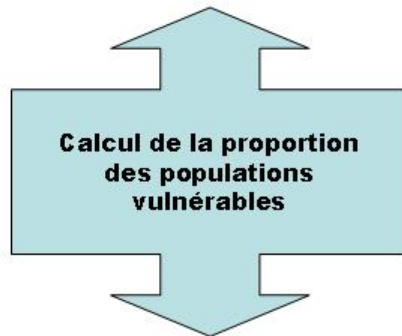
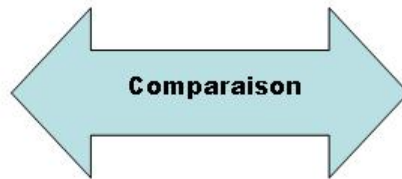
- ❑ L'intérêt de cette nouvelle approche reste une identification plus fine des populations vulnérables et des zones à risque, pour la prévention des crises alimentaires
- ❑ Le cadre d'analyse proposée repose sur une approche systémique de la sécurité alimentaire et des mécanismes par lesquels les unités familiales assurent leur alimentation
- ❑ L'analyse va au-delà de celle du système de production et se place au niveau du système d'exploitation
- ❑ Théoriquement, chaque ménage assure sa sécurité alimentaire à partir de ces composantes : agriculture, élevage, pêche, activités génératrices de revenu, migration, etc.

Le schéma conceptuel

Situation de référence



Situation courante



La comparaison de la situation courante à la situation de référence permet d'identifier à temps les différentes anomalies. Une variation de la part relative de chaque composante indique la présence de chocs. Elle permet, en outre, d'analyser les stratégies d'adaptation développées par les populations

La détermination de la proportion des populations vulnérables passe par la comparaison des apports énergétiques aux besoins énergétiques des ménages

La comparaison de la situation courante à la situation de référence couplée au calcul de la proportion de populations vulnérables permettent d'identifier les zones à risque

Les zones à risque identifiées font l'objet d'un suivi rapproché

Organisation institutionnelle

- Le fonctionnement actuel du GTP doit être revu en intégrant les structures concernées par les autres composantes de sécurité alimentaire
- Le GTP peut se subdiviser en plusieurs groupes spécifiques de travail : un groupe chargé du suivi de la campagne et de l'estimation des productions agro-sylvo-pastorale ; un groupe chargé du suivi des AGR, du suivi des marchés et de l'estimation des revenus ; un groupe chargé de l'évaluation de la situation alimentaire, et de la vulnérabilité

Les étapes du cadre

L'analyse du cadre harmonisé est faite en cinq étapes :

- ❑ Le zonage
- ❑ La situation de référence (structurelle)
- ❑ La situation conjoncturelle
- ❑ La détermination des ZAR et des populations vulnérables
- ❑ Le suivi rapproché des ZAR

Étape 1 : Le zonage

- Dégager dans chaque pays des zones homogènes de vie et de survie des populations caractérisées par leurs activités agro-pastorales

- Les zones homogènes suivants peuvent alors être dégagées :
zone pastorale pure, zone agro-pastorale pluviale avec pratique de cultures de rente, zone agro-pastorale avec pratique de cultures irriguées, zone agro-pastorale pluviale sans cultures de rente et zone de pêche

Étape 2 : La situation structurelle

- ❑ Caractériser la 3e division administrative de chaque pays par rapport aux composantes de la sécurité alimentaire
- ❑ Il s'agit donc d'évaluer les composantes en déterminant les niveaux de quelques variables pour établir une situation alimentaire de référence pour une période de référence de cinq années (2000-2005)
- ❑ Cette situation de référence peut être établie à partir de données existantes (suivi agro météorologique et enquête agricole) qui seront complétées au besoin par des enquêtes rapides
- ❑ Il peut être établi le profil alimentaire pour chaque 3e niveau administratif.

Étape 2 : La situation structurelle

Productions agricoles
Cultures de rente
Revenus élevage
AGR et salariat agricole
Migrations

Productions agricoles	$(A/Total) \times 100$	$A = (\text{Moyenne Production mil} \times \text{Moyenne Prix mil}) + (\text{Moyenne Production maïs} \times \text{Moyenne Prix maïs}) + \text{etc.}$
Cultures de rentes	$(B/Total) \times 100$	$B = (\text{Moyenne Production arachide} \times \text{Moyenne Prix arachide}) + (\text{Moyenne Production cajou} \times \text{Moyenne Prix cajou}) + \text{etc.}$
Total	$A + B + \text{etc.}$	

Étape 3 : La situation conjoncturelle

- ❑ Réaliser le suivi courant des variables étudiées à la situation de référence
- ❑ L'enquête agricole annuelle sert de base à laquelle il faut greffer la collecte de quelques nouvelles données, afin d'éviter une explosion des coûts
- ❑ Modifier l'échantillonnage afin de tenir compte du zonage préalablement établi à l'étape 1
- ❑ Les zones, dans la plupart des cas, ne se superposent pas aux divisions administratives des pays
- ❑ Un profil alimentaire courant est également établi à cette étape

Étape 4 : Les ZAR

- L'analyse comparative de la situation de référence à la situation courante permet de déterminer les éventuels chocs et leurs impacts sur les différentes composantes de sécurité alimentaire
- Dans un premier temps, l'identification et l'analyse des chocs permettent à des experts, sur la base d'une 1re évaluation, de détecter les ZAR
- Dans un second temps, le calcul de la proportion des populations vulnérables permet d'affiner l'identification des zones à risque à l'aide d'une enquête ménage

Étape 5 : Le suivi rapproché des ZAR

- ❑ Les ZAR font l'objet d'un suivi rapproché pour préciser et suivre les populations affectées
- ❑ Ce suivi se fait à l'aide des sites (villages) sentinelles pour une collecte des informations à l'échelle des ménages
- ❑ L'échantillon est léger comparativement à celui d'une enquête nationale
- ❑ Il est effectué plusieurs passages par année dont la périodicité est variable entre un et deux mois
- ❑ Il est constitué un panel de sites sentinelles pour chaque année, où il est suivi les mêmes ménages à chaque passage

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

Proposition de modifications de la liste utilisée dans le Cadre Harmonisé et classement des indicateurs en deux catégories :

- **Indicateur d'impact** : sont des indicateurs qui caractérisent l'état réel des personnes et de leurs biens (mortalité, malnutrition, maladie, quantité et diversité d'aliments consommés, possession de capital productif, etc.). Il est possible de leur attribuer des **seuils absolus universels reconnus par la communauté des experts de chaque secteur**. Ils sont indépendants de l'environnement socio-économique, des moyens d'existence des populations, des dangers, etc. et permettent de comparer des situations éloignées dans l'espace et dans le temps.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

- **Indicateur de processus** : sont des indicateurs qui mesurent la dynamique d'une situation et qui caractérisent son évolution (prix, pluviométrie, production agricole, état du bétail, etc...). Il n'est pas possible de leur attribuer des seuils absolus, car ils dépendent de l'environnement socio-économique, des moyens d'existence de populations, des dangers, etc. Par exemple, une augmentation de 50% du prix du lait sur le marché aura un résultat totalement différent dans un système de moyen d'existence basé sur la production et la vente de lait que dans un système de moyens d'existence basé sur l'achat de lait. L'augmentation du prix du lait est bénéfique dans le premier cas et préjudiciable dans le second cas.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

Méthodologie de collecte d'informations à utiliser pour renseigner les indicateurs :

- **Collecte agricole ;**
- **Enquête auprès des ménages ;**
- **Autres collectes de données primaires ;**
- **Données secondaires.**

Détermination des seuils permettant de classer le niveau d'insécurité alimentaire de la zone considérée.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

2. Production et revenus (accessibilité/disponibilité alimentaire)

Chaque ménage tire ses ressources alimentaires de ses productions agricoles (largo senso) et de ses revenus (activités marchandes, revenus des migrations, transferts,...). Il est nécessaire d'« additionner » ces différentes ressources et de les comparer à la référence d'une situation « normale » pour connaître son niveau d'accessibilité alimentaire. Les seuils ont été déterminés pour rester cohérents avec :

- les seuils de classes de vulnérabilité du Cadre Harmonisé ;
- les seuils d'accessibilité/disponibilité alimentaire de l'IPC ;
- les seuils de mois de couverture en céréales de base proposés dans le plan de contingence du Niger (pour les agriculteurs, à partir de novembre).

Le traitement des données se fait suivant la méthodologie du Cadre Harmonisé.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

3. Consommation

Les indicateurs d'impact et les seuils de diversité alimentaire sont empruntés à l'IPC (*score de consommation alimentaire*).

4. Déplacements

Les seuils retenus pour les déplacements sont ceux proposés dans le système d'alerte précoce du Niger (*nombre d'actifs, nombre de ménages*).

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

5. Malnutrition

Deux indicateurs ont été retenus :

Malnutrition aiguë : La malnutrition aiguë est l'état d'une personne affectée par un appauvrissement récent et important du régime alimentaire qui se manifeste par un amaigrissement (émaciation) ou des œdèmes bilatéraux (kwashiorkor). **Il se mesure par le poids/taille**. Une manière plus rapide et moins précise de détecter la malnutrition aiguë est la mesure du périmètre brachial.

Dans le cas de la malnutrition aiguë, le périmètre brachial sera enregistré chez les enfants de moins de cinq ans, lors de l'enquête ménages. Les données d'éventuelles enquêtes nutritionnelles faites par des partenaires seront utilisées comme données secondaires lors de l'analyse de la situation de la zone considérée.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

Retard de croissance : Le retard de croissance est un déficit de croissance de l'enfant survenant de façon lente et cumulative comme les conséquences d'une alimentation inadéquate et/ou d'infections répétées. **Il se mesure par la taille/âge.**

Les seuils retenus pour la malnutrition aiguë en Z-score et le retard de croissance en Z-score sont empruntés à l'IPC. Les seuils pour le périmètre brachial ne sont pas encore déterminés. Il est important de noter que cet indicateur est un indicateur de chronicité et pas de sévérité. Un taux supérieur à 40% ne présage pas, à lui seul, d'une situation d'urgence alimentaire. En revanche, s'il y a un taux de 40% de retard de croissance avec plus de 15% de malnutrition aiguë, ce dernier exacerbe une situation déjà critique.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

6. Phénomènes exceptionnels

Les indicateurs d'impact et les seuils correspondants sont empruntés à l'IPC (*probabilité d'apparition des risques*) .

7. Sécurité civile

Il a été proposé de prendre en considération les conflits. Cette information constitue à elle-seule un indicateur d'impact de la sécurité civile. Les seuils correspondants sont empruntés à l'IPC (*ampleur des conflits, guerres...*).

8. Avoirs relatifs aux moyens d'existence

Les seuils ont été fixés de façon à être cohérents avec les indicateurs de mécanismes d'adaptation (cf. §10).

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

9. Accès à l'eau

Les indicateurs d'impact et les seuils correspondants sont empruntés à l'IPC.

10. Mécanismes d'adaptation

Stratégie d'assurance : stratégie d'adaptation réversible, qui préserve les avoirs productifs (baisse de la qualité et quantité de nourriture, migration économique provisoire, vente plus importante de bétail, ...).

Stratégie de crise : stratégies d'adaptation irréversible, qui menace les moyens d'existence futurs (vente de matériels agricoles, vente de bœufs d'attelage, vente de reproducteurs,...).

Stratégie de détresse : épuisement des mécanismes d'adaptation (vente du troupeau, vente de la terre et exode, moyens d'existence illégaux,...).

Les indicateurs et seuils sont empruntés à l'IPC.

Indicateurs et seuils du cadre bonifié

11. Mortalité

Taux brut de mortalité : le taux de mortalité d'une population quelle qu'en soit la cause. Il se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 habitants.

Taux de mortalité juvénile : le taux de mortalité au sein de la population des enfants de moins de cinq ans. Il se calcule par le nombre de décès par jour et pour 10 000 enfants de moins de cinq ans.

Ces informations peuvent être recueillies pendant l'enquête auprès des ménages ou comme données secondaires lorsqu'elles sont disponibles par ailleurs.

Indicateurs et seuils du cadre bonifie

12. Morbidité

Cet indicateur permet, entre autre, de trianguler les informations et d'affiner l'analyse de la mortalité et de la malnutrition. Les maladies principales à prendre en considération sont celles liées à la mortalité et à la malnutrition : rougeole, diarrhées, infections respiratoires aiguës, paludisme, VIH-SIDA,...

Endémie : situation dans laquelle il existe un nombre constant de personnes tombant malades

Épidémie : situation dans laquelle il y a un accroissement rapide du nombre de cas, dans une zone circonscrite.

Pandémie : situation dans laquelle il y a un accroissement rapide du nombre de cas, dans une large zone, et qui affectent une majorité de la population ;

Mise en œuvre du cadre bonifié

- **Reactualisation du décret de la primature portant création du Comité chargé de la mise en œuvre du cadre harmonisé et de réfléchir sur les normes de consommation ;**
- **Redynamisation de la cellule d'analyse de la CC/SAP en impliquant tous les services pourvoyeurs des données au x sous comités techniques à créer ;**
- **Diffusion du premier produit du cadre bonifié en mai 2009 et partage à la réunion régionale de juin 2009**
- **Diffusion des autres produits en novembre 2009 et pendant les autres cadres régionaux de concertation.**

FIN



MERCI DE VOTRE
ATTENTION !

